

Réf: Dossier N° 154678

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AIRQUALITE »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
ANAN, NON LOIN DE LA CITE N'GOUAN 2 , Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 27 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIRQUALITE »

Objet : Formations et conseils en démarche qualité, Accompagnement des entreprises à l'accréditation et la certification ISO

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
ANAN, NON LOIN DE LA CITE N'GOUAN 2 , Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mlle BONNY NATHALIE MARTINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10052 du 31/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58317/GTCA/RC/2022 du 31/10/2022

